

En guise de sommaire

- Notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, s'interroge sur les réelles conditions du bénévolat, à partir de deux cas : les Jeux Olympiques de Paris et le Puy du Fou (p. 2 et 3)
- En dépit de la canicule, nos travaux se sont poursuivis, tant au plan national qu'international : préparation des prochaines manifestations, documentation, publications... (p. 4 et 5)
- Comme tous les mois, nous avons reçu des contributions (p. 6 à 8) :
 - Pierre BAUBY, enseignant et chercheur en sciences politiques, appelle les entreprises publiques à conjuguer objectifs d'intérêt général et participation démocratique. « C'est en combinant toutes les formes de participation démocratique – à l'amont, de manière opérationnelle, avec des évaluations plurielles reposant sur la mesure des résultats avec de nouveaux indicateurs relevant de toutes les missions confiées aux entreprises publiques, que l'on pourra leur donner toute leur place pour répondre aux besoins de chaque collectivité et de chaque société ».
 - Jean-Philippe MILESY, Secrétaire général de l'Institut Polanyi, fustige « le gouvernement dont les politiques conduisent aux progrès de la pauvreté au nom du soutien imperturbable à la compétitivité des entreprises et à leur valorisation boursière, se défaisse et invite les grandes fortunes à "bailler" quelques subsistances aux pauvres ».
- Nous vous proposons quelques lectures et un agenda de manifestations. (p. 9 à 12)

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

Vous avez dit bénévoles ?

Jean-Louis CABRESPINES

Délégué général du CIRIEC-France



Dans la dernière lettre du CIRIEC-France, je faisais part de mon interrogation sur la position du militant-administrateur d'une association, au travers de mon investissement continu depuis 50 ans. Et je voulais en rester là, ayant répondu individuellement aux retours que j'ai pu avoir d'une parole qui correspondait à la situation et aux interrogations de nombreux bénévoles qui œuvrent au quotidien dans des associations.

Et puis deux événements me font remettre le couvert ! non pas à partir de mon expérience, mais à partir de ce que me donne à voir l'actualité : les bénévoles des Jeux Olympiques de Paris (pour lesquels des spots et des émissions télévisées incitent toute personne intéressée à « bénévoler ») et ceux du Puy du Fou (dont l'émission « Complément d'enquête » a donné un éclairage assez précis et sujet à interrogation sur ces « bénévoles, que les membres du parc du Puy du Fou appellent "Puyfolais" » !

Selon le site du gouvernement « *Plus de 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.* »(1)

Le « Portail des gestionnaires et des bénévoles » du Québec ajoutant : « *Un bénévole est quelqu'un qui donne, volontairement et sans rémunération, son temps et ses capacités, au service d'une cause, d'une organisation ou d'une personne pour accomplir une fonction ou une tâche. Le bénévole est aussi celui qui en retour recherche la satisfaction d'être utile, de réussir et d'avoir du plaisir avec les autres.* » (2)

Dis maman, c'est quoi un bénévole ?

Le paysage est posé : un bénévole se consacre à une activité non rémunérée dans laquelle il se sent utile et son moteur est la satisfaction donnée par ce sentiment d'utilité ! (On oublie aussi de préciser que cela lui permet aussi d'être un peu narcissisé, mais on entre dans un autre débat !).

Si cela suffit à son bonheur, le bénévole peut tout accepter, y compris d'être exploité par ceux qui ont ainsi la possibilité de développer des activités lucratives ou utiles à leur seul bénéfice, tout en contribuant financièrement (indirectement) au développement de cette activité pour laquelle il n'a que peu de retour. Où est l'intérêt général ?

Bien sûr, cette situation n'est pas celle que l'on trouve dans la majorité des associations où les bénévoles jouent un rôle essentiel qui correspond à leurs attentes, à leur engagement, à leur vie même. Les causes de cet engagement sont multiples, mais toujours ancrées dans l'investissement de chacun dans un domaine particulier. Nous n'entrerons pas là dans le débat jamais clos du bénévole militant et du bénévole zapping. L'évolution de la société a affaibli les premiers et a permis le développement des seconds. Il y a fort à parier que les événements divers autour des problématiques d'actualité inciteront beaucoup à se réinvestir pour une cause sur le long terme.

Alors pourquoi s'interroger sur la pertinence du bénévolat dans les deux cas précités : les JO 2024 et le Puy du Fou ?

Parce que l'on voit bien qu'un tel statut peut prêter à des dérives dans lesquelles les personnes qui s'y engagent servent avant tout des visées financières ou mercantiles.

Volontaire ou bénévole, that is a question !

Ainsi, pour les JO 2024, ce sont 45.000 « volontaires » qui vont participer à leur organisation. Ils ne seront ni logés, ni défrayés. Première interrogation : sont-ils volontaires ou bénévoles ? En effet, le volontaire est celui « qui accepte de son plein gré une mission difficile ou dangereuse, une tâche ou un service bénévole ». Toutes les définitions (y compris sur le site du gouvernement) indiquent que « le volontaire est indemnisé par l'organisme d'accueil mensuellement ».

Mais, puisque certains acceptent des missions sans doute par intérêt pour les sports pratiqués ou pour participer à un événement important, nous ne pouvons que nous en émouvoir, mais nous ne pouvons pas agir.

Il faut dire que c'est bien vendu : « *Être volontaire de Paris 2024, c'est partager des moments et des émotions uniques. C'est incarner le sens de l'hospitalité et les valeurs de la France auprès de tous les acteurs des Jeux. C'est enfin faire partie d'une équipe de 45 000 personnes issues de tous les horizons, mais soudées et réunies sous les mêmes couleurs. Le visage, l'âme, le cœur et le sourire de nos Jeux, ce sont eux. Et grâce à eux, vous vivrez des Jeux mémorables !* »(3)

Pour éviter toutes contestations qui pourraient surgir, tant sur la différence entre bénévole et volontaire que sur les conditions de déroulement de la mission, le comité d'organisation de Paris 2024 a publié une « charte du volontariat » qui permet d'encadrer les 45.000 volontaires. Il est précisé, dans cette charte, que « *l'engagement du volontaire olympique et paralympique étant par nature bénévole, il réalise sa mission en dehors de tout lien de subordination juridique permanente, et il accomplit des tâches qui lui sont confiées sans contrepartie financière, ni compensation d'aucune nature* ».

Certaines conditions d'accueil de ces bénévoles ne sont pas sans nous interroger :

- Sur la durée du temps de travail (car il faut bien appeler un chat un chat !) : la durée maximale de la mission des volontaires est fixée à 10 heures consécutives par jour, et 48 heures par semaine. Le code du travail bafoué, la durée légale du temps de travail aussi, mais il est vrai que nous ne sommes pas dans un contrat de travail, alors il y a alors toute liberté pour déroger à cet acquis social !

- Sur les conditions d'accueil : leur bénévolat leur interdit toute rémunération ou indemnité pour la mission accomplie, ni logés, ni défrayés comme nous l'avons indiqué plus haut, leur seul avantage sera un panier repas et un ticket de transport en commun fournis pendant leur période de travail. Encore heureux ! Cela veut dire que pour participer à une activité de ce type, le bénévole doit avoir un revenu suffisant pour assumer, a minima, une prise de congés ou une acceptation de son employeur d'y « travailler », son hébergement et son déplacement. Ce n'est plus du bénévolat, c'est un sacerdoce !

Disons-le, nous sommes dans une perversion du statut du bénévole et tout aussi intéressant, individuellement, que soit la participation aux JO (mais pourront-ils seulement voir un match, une manifestation sportive, une course, ... ?), ce comportement est la porte ouverte à utiliser le statut de bénévole comme substitut au statut de travailleur »: « Il n'existe quasiment aucune disposition légale qui régit le bénévolat, indique Maître ROBINET Delphine, avocat spécialiste en Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale | Droit du travail. Mais dans l'idée, le bénévole doit avoir la main pour définir les conditions de sa mission. » Ce ne sera sans aucun doute pas le cas. Les choses changent dans les entreprises, pas dans ce type de manifestation. L'aura des JO joue sur l'acceptation, on pourrait considérer cela comme un « arbre à gogos ».

Et les « Puyfolais » alors ?

Émission énervante mais tellement éclairante sur les dérives possibles en utilisant le statut associatif pour « embaucher » 45000 bénévoles, « Complément d'enquête » pointe les dérives faites sans scrupule, présentées comme à la limite de la légalité et souvent soutenue -a fortiori quelquefois- par le gouvernement (cf. reportage sur le rescrit déclarant le Puy du Fou comme structure à but non lucratif (à 1h06 du début), par exemple)(4) : « En 2017, le parc de Philippe de Villiers aurait été sauvé grâce à l'intervention d'Emmanuel Macron. Quelques mois après son arrivée à l'Élysée, le Puy du Fou a reçu une dérogation que les équipes de l'émission "Complément d'enquête" se sont procurées. »(5)

Le montage « entrepreneurial » permet ces dérives, entre une « association de la cinéscénie et ses bénévoles », une SAS « Grand Parc » (« Le groupe auquel appartient le Puy du Fou est composé d'une association loi 1901 et d'une SAS (Société par Actions Simplifiées). L'association organise "La Cinéscénie" et détient la SAS qui gère le Puy du Fou. »(6) et une association « Puy du Fou stratégie » (qui détient 47% des actions du Grand Parc et la majorité des droit de vote !). Cela pourrait être incontestable si le bénévolat n'était pas décrété par les dirigeants de la SAS Grand Parc et si certains postes n'étaient pas clairement des substitutions à des emplois possibles (cf. reportage, 36^{ème} minute), justifiant cet état de fait par la possibilité donnée à des « Puyfolais timides » (sic) de participer à l'activité du parc ! : « L'association peut faire jouer ses bénévoles autant de fois qu'elle le veut, mais il y a une condition : seuls les gens sur scène peuvent être bénévoles. Tous les autres doivent être rémunérés. Une condition qui ne semble pas toujours respectée par le parc, comme l'ont constaté les équipes de l'émission "Complément d'enquête". Au parking, mais aussi à l'accueil, aux souvenirs et à la sécurité, tout le monde travaille gratuitement. Ce bénévolat hors scène, Nicolas de Villiers, qui a pris la relève de son père, l'assume complètement. »(7)

Le reportage pointe tout ce montage clairement, mais ce n'est pas cette question qui nous interroge sur l'utilisation des bénévoles, c'est la manière dont l'attraction pour une activité conduit certains bénévoles à « financer » indirectement cette activité lucrative. Aucune indemnité, aucune prise en charge des déplacements, alors que beaucoup viennent de distances éloignées.

Nicolas de Villiers (président du Parc) justifie cela en disant que « le bénévolat n'est pas nécessaire à la survie économique du Puy du Fou, en revanche se donne pour vocation d'être une œuvre humaine qui est irriguée par l'esprit du bénévolat (...) aujourd'hui, on peut avoir une relation humaine qui soit gratuite ». Interrogé sur l'utilisation des bénévoles, il répond « vous avez des personnes qui sont retraitées, qui se font une joie (...) de donner des coups de main, qui par extension viennent donner des coups de main dans la forêt. Cette activité bénévole n'a aucune incidence sur le chiffre d'affaires du parc (...). Si on devait mettre fin à toute forme de bénévolat, le Puy du Fou mourrait sur le terrain spirituel, il perdrait son âme. Je comprends que ça puisse vous choquer que des gens viennent gratuitement, par amour, donner de leur temps, de leur talent, de leur enthousiasme... ils travaillent en plein hiver dans le parc parce que la forêt est leur terrain de jeu depuis 45 ans. Le Puy du Fou est né bien après cette tradition ». Quelle abnégation de la part de cette organisation !!

Après avoir vu ce reportage, je me suis interrogé sur la compréhension de ce qu'il se disait : cynisme ? conviction ? sentiment de toute puissance permettant de ne pas respecter tous les fondements du code du travail mais aussi des statuts particuliers des bénévoles ? En tout cas, une profonde interrogation sur le respect des autres.

La question n'est pas celle de l'investissement de personnes (pas seulement des retraités !) dans la vie associative, car elle est un lieu de rencontre de portage de l'intérêt général (dans le cas du Puy du Fou, on peut se demander ce qu'est l'intérêt général !), de lien social et de développement local au bénéfice de tous ; non, la question est celle de l'utilisation du statut associatif pour mener une activité économique en pervertissant les fondements mêmes du bénévolat. Deux cas significatifs de ce que permet actuellement l'interprétation du statut de bénévole, ce que permet aussi, dans ces deux cas, l'attraction vers des activités médiatiques qui font perdre tout entendement à des personnes attirées par la lumière et qui ne seront que des exploités.

Il y a encore beaucoup à faire et il ne suffit pas de sortir régulièrement de beaux textes sur la vie associative ou le bénévolat, il faut aussi militer pour que cette possibilité si extraordinaire qu'est l'implication de citoyens dans des structures utiles à l'intérêt général puisse continuer sans être exploités. Mais sans doute est-ce un doux rêve qui s'étirole dans une société qui perd de plus en plus ses repères.

(1) associations.gouv.fr - créer, gérer et développer son association : <https://www.associations.gouv.fr/75-le-benevol-association.html#:~:text=Plus%20de%2016%20millions%20de,dans%20le%20paysage%20associatif%20fran%C3%A7ais>.

(2) Portail des gestionnaires et de bénévoles : soutenir et développer le bénévolat : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw045a.afficher_detail_form_reponse?owa_no_site=1847&owa_bottin=&owa_no_fiche=101&owa_no_fm_reponse=49025&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_brouillon=N&owa_fenetre_surgissante=O&owa_litre=%25&owa_no_page=1

(3) Paris 2024 – le programme des volontaires : <https://www.paris2024.org/fr/volontaires/>

(4) « Histoire, argent, pouvoir : les vrais secrets du Puy du Fou » (<https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/5187093-histoire-argent-pouvoir-les-vrais-secrets-du-puy-du-fou.html>)

(5) France Info : Parcs d'attractions : la face cachée du Puy du Fou - Publié le 07/09/2023

(6) Le modèle du Puy du Fou : <https://www.puydufou.com/france/fr/notre-groupe>

(7) France Info : Parcs d'attractions : la face cachée du Puy du Fou - Publié le 07/09/2023

> 34^{ème} Congrès international



Le 34^{ème} Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José (Costa Rica), du 24 au 26 avril 2024, sur le thème : **"Quelles stratégies pour un développement territorial et humain ?"**

Le développement territorial urbain et rural

- Le développement humain en lien avec la santé, l'éducation, les droits
- Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Les politiques publiques en faveur du développement territorial
- Politiques publiques, pauvreté et économie sociale et solidaire
- L'initiative et l'action publiques au service du développement durable
- Pouvoirs publics et économie solidaire
- L'innovation scientifique et technologique
- Infrastructures & réseaux de services publics

> [+ INFOS](#)

> Les Etudes du Ciriec-France



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'Études. Sont parues à ce jour : **la Santé, les Finances, l'Eau et l'énergie, le Logement**. Ainsi, l'étude « **Eau et énergie : hautes tensions territoriales** », particulièrement actuelle en raison des problèmes que pose l'accès à l'eau, se décline ainsi :

L'eau et l'énergie à la croisée des territoires / Pierre Bauby

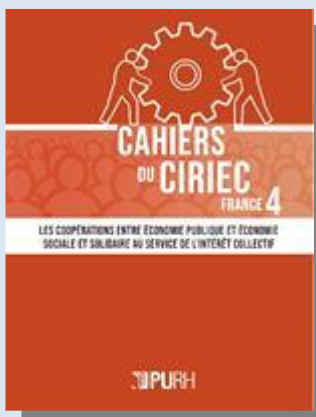
- *L'eau et l'énergie dans le territoire grenoblois* / Amélie Artis, Pierre Bauby
- *L'initiative de Nouvelle Économie Sociale d'Enercoop : la force de rappel territoriale en question* / Remi Maitre
- *Restituer la trajectoire historique de l'alimentation en eau des Grenoblois : une valse à trois temps avec l'industrie* / Antoine Brochet
- *Vers une gestion territoriale de l'eau ?* / Bernard Pecqueur

> [+ infos](#)

> Télécharger les Études "Santé", "Finances" et "Eau" : <https://bit.ly/3jeoG77>

> Télécharger l'Étude "Logement" : [ICI](#)

> Les Cahiers du Ciriec-France



Les Cahiers du Ciriec-France ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs. Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020 celle du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 celle du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié en 2022 le Cahier n°4 portant sur **« Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif »**.

Ce Cahier, a été actualisé compte-tenu de l'évolution de ces coopérations.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY>

Ces Cahiers à vocation académique, sont élaborés dans le cadre d'un partenariat avec les Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH).

> [Consulter les Cahiers](#)

> Social Economy News



Sous l'égide du CIRIEC-International, le CIRIEC-Espagne édite le Bulletin d'Information **Social Economy News**, dont la mission est de promouvoir l'accès et l'échange d'informations sur les activités de l'Economie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, de sélectionner des informations pertinentes à partir de ces sources et de diffuser ces connaissances en ligne par le biais d'une *Newsletter* qui vise à atteindre 50 000 abonnés.

La collecte de nouvelles provenant de trois grands groupes de sources d'information sur l'économie sociale (les organisations représentatives, les entreprises et les entités, les centres de recherche et les institutions publiques), fait de *Social Economy News* un bulletin d'information complet et unique. Comme valeur ajoutée importante, la Newsletter offre également des nouvelles sur l'activité des principaux centres de recherche consacrés à l'étude de l'Economie Sociale, et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Economie Sociale, le travail des différents gouvernements des Etats de l'UE...
Social Economy News de juillet est paru : <http://www.socialeconomynews.eu/fr/>

Derniers bulletins diffusés : [SEN#20](#) mai 2023 [SEN#21](#) juin 2023 [SEN#22](#) juillet 2023

> Inscription gratuite : [ICI](#)

> Conférence-débat du 26 juin 2023 (suite)

L'enregistrement vidéo de la conférence-débat, organisée par le CIRIEC-France le 26 juin 2023 : « **L'ESS reconnue et promue par les institutions internationales : de quelle ESS parle t'on ?** » est disponible en ligne.

Pour visionner : www.ciriec-france.org

> Conférence européenne sur l'ESS

Une Conférence européenne sur l'économie sociale, à laquelle le CIRIEC est associé, aura lieu à Saint-Sébastien (Espagne), les 13 et 14 novembre 2023, dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union Européenne.

La Conférence devrait rassembler environ 2 000 participants venus de toute l'Europe et d'autres régions du monde.

> [+infos](#)

> Centre de documentation et Agora



membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)

> Agora



Agora du CIRIEC est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications...) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> [Pas encore sur Agora ?](#) > [Visiter Agora](#)

> Site du CIRIEC-France

Principales rubriques :

- Activités - Travaux scientifiques en économie publique et économie sociale • Rencontres internationales
- Partenariats • Collection de la *Lettre mensuelle du CIRIEC-France* • Collection des entretiens *Idéaux et Débats*

> www.ciriec-france.org

Entreprises publiques : conjuguer objectifs d'intérêt général et participation démocratique

Pierre BAUBY

Enseignant et chercheur en sciences politiques
Membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France



Le Symposium international du CIRIEC, qui s'est tenu à Thessalonique, les 22 et 23 mai 2023, était consacré aux « *Urgences globales et locales : assurer la fourniture des biens et services vitaux à travers l'économie sociale et les entreprises publiques* ».

Pierre BAUBY, enseignant et chercheur en sciences politiques, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC France, est intervenu lors de la session consacrée aux « *Entreprises publiques, protagonistes de modèles intégrés en réponse aux nécessaires transitions* ». Nous en reproduisons le contenu.

L'objet de notre session, « Les entreprises publiques, protagonistes de modèles intégrés en réponse aux nécessaires transitions » manifeste clairement que nous ne sommes plus dans les années 1980 et 1990, lorsque nous avions à faire face à une violente offensive contre toute forme d'entreprise publique. Elles étaient alors présentées comme en voie d'extinction, résidus d'un autre temps. On reconnaissait tout juste aux autorités publiques la possibilité de conserver des entreprises publiques, mais à la condition qu'elles aient les mêmes logiques et stratégies que les entreprises privées (*New Public Management*). Notre session met au contraire l'accent sur le rôle positif que peuvent et doivent avoir les entreprises publiques (protagonistes, modèles intégrés, réponse aux nécessaires transitions).

Cela nous conduit à repréciser le pourquoi des entreprises publiques, leurs forces, mais aussi leurs faiblesses, le fait qu'elles sont des solutions, mais aussi des problèmes et l'issue que représente la participation démocratique.

Pourquoi des entreprises publiques ?

Nous abordons ici toutes les formes d'entreprises publiques, pas seulement celles qui relèvent de l'Etat, mais aussi des collectivités territoriales (on peut faire référence aux Stadtwerke en Allemagne ou à l'existence en France, depuis 2010, d'un statut de Société publique locale - SPL) ; elles peuvent aussi être européennes et mondiales.

Ce qui caractérise toutes les entreprises publiques, c'est qu'elles ont des objectifs et finalités d'intérêt général, des missions définis par les autorités publiques.

Il y a donc toujours des responsabilités essentielles des autorités publiques. C'est ainsi que les objectifs de transition – écologique, énergétique, climatique, ... - que les autorités publiques décident de promouvoir et de confier à des entreprises publiques doivent être clairement et explicitement définis (dans des Cahiers des charges, des contrats, des lettres de mission, ...). Ils deviennent alors des obligations pour les entreprises publiques, qui se doivent d'être exemplaires.

Les entreprises publiques peuvent être défensives (pour éviter une faillite, des licenciements, ou une OPA hostile), mais aussi, bien évidemment, offensives (pour mettre en œuvre des stratégies publiques économiques, financières, sociales, sociétales, écologiques, de souveraineté,...).

.../..

Alors que toute entreprise privée vise d'abord à maximiser rapidement son investissement initial et son profit, une entreprise publique peut combiner, intégrer et agréger, en fonction des objectifs et missions qui lui sont confiés, des dimensions économique, financière, sociale, sociétale, déployer des stratégies de transitions à plus ou moins long terme ; elle vise à répondre à des besoins collectifs dans le temps et l'espace.

Pour autant, l'entreprise publique est une entreprise, avec ses objectifs propres de pérennisation et de développement ce qui la conduit à rechercher l'intégration des objectifs stratégiques et d'une réelle autonomie de gestion. Il y a là des tensions inéluctables et naturelles entre des finalités qui ne sont pas de même nature et qui impliquent de mettre en œuvre des mécanismes d'échanges et d'arbitrages.

Forces et faiblesses

L'existence d'entreprises publiques n'est pas un remède-miracle qui viendrait éviter difficultés, tensions et conflits ; elle comporte indissolublement des forces et des faiblesses.

La principale force d'une entreprise publique est de disposer d'une réelle légitimité, qui relève à la fois de la décision des autorités publiques, de l'intérêt général collectif, des communs. L'entreprise publique repose sur un socle de valeurs : l'Etat de droit, la démocratie, l'égalité, la solidarité, la cohésion, la durabilité, le fait d'être une sorte d'impulseur ou d'accélérateur de transitions...

L'entreprise publique est une manière de répondre aux défaillances du marché, les travaux des économistes l'ont souligné.

Mais, en même temps, existent des asymétries structurelles d'informations, de connaissances, d'expertises entre l'autorité publique et l'entreprise publique. Celle-ci dispose, de par sa présence sur le terrain, d'avantages informationnels et de moyens d'actions bien plus complets que l'autorité publique.

Dès lors, existe potentiellement une double perversion qui tend à s'auto entretenir :

D'un côté les entreprises publiques peuvent devenir des sortes d' « Etats dans l'Etat », privilégier leurs intérêts corporatistes, ou bureaucratiques ; elles peuvent abuser de leur maîtrise.

De l'autre côté, les autorités publiques peuvent instrumentaliser les entreprises publiques pour d'autres objectifs que ceux qui ont amené leurs créations, comme on l'a vu lorsqu'il a été demandé à des entreprises publiques de financer des dépenses de politique sociale. Existe le risque de faire d'une entreprise publique une sorte de « vache à lait ».

Des tentatives de réponses à ces asymétries ont été développées, comme la création d'Agences indépendantes de régulation, qui ont trop tendance à être des instances bureaucratiques ou technocratiques¹, ou en France avec la création de l'Agence des participations de l'Etat (APE) visant à ce que l'Etat ait une vision complète et transversale, et non par secteurs ; mais elle oscille entre deux orientations, patrimoniale ou stratégique².

Il existe de fortes tensions entre autorités publiques et entreprises publiques. Elles sont inhérentes à leurs essences, et elles demandent à faire l'objet de réelles régulations démocratiques.

Un enjeu-clé : la participation démocratique

Les entreprises publiques sont tout à la fois :

- des solutions pour promouvoir l'intérêt général, les communs, maîtriser les « forces du marché » ;
- des problèmes pour limiter bureaucratismes et dépossessions, assurer leur véritable « publicisation ».

Il n'existe pas de recette miracle pour répondre à ce défi, mais des pistes pour maximiser les avantages et minimiser les dangers en sortant d'un face-à-face, d'un « jeu à deux » forcément réducteur.

Toute entreprise publique a de réels pouvoirs. Comme tout pouvoir, elle peut aller au bout de son pouvoir et en abuser. Il y a donc nécessité de contre-pouvoirs.

Sans prétendre faire disparaître les asymétries qui existent, la participation de toutes les parties prenantes, les consommateurs, les utilisateurs, les organisations syndicales, la société civile, les acteurs de l'ESS, pour développer une régulation multi-acteurs, permet d'en limiter les effets négatifs.

De même, faut-il mettre en relations structurelles les dimensions locales, nationales, européennes, en développant des démarches multi-niveaux.

C'est en combinant toutes les formes de participation démocratique – à l'amont, de manière opérationnelle, avec des évaluations plurielles reposant sur la mesure des résultats avec de nouveaux indicateurs relevant de toutes les missions confiées aux entreprises publiques, que l'on pourra leur donner toute leur place pour répondre aux besoins de chaque collectivité et de chaque société ■

¹ Cf. Pierre Bauby, Jean-Marie Fessler, Thierry Mignauw, *Les autorités de régulation des services publics en France*, Cahiers du CIRIEC France, n°1, novembre 2019.

² Cf. Philippe Bance, Pierre Bauby et Nathalie Rey, « L'Agence des participations de l'État et le groupe Caisse des dépôts : vers une gouvernance stratégique de l'État sur les entreprises publiques ? », dans *Quel modèle d'État stratège en France ?* Coordination éditoriale de Philippe Bance, Presses universitaires de Rouen et du Havre, Économie publique et économie sociale, 2016.

*Les contributions de cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler librement les idées.
Les textes doivent s'inscrire dans le champ d'activité du CIRIEC :
la recherche et l'information sur l'économie publique et l'économie sociale.*

SOLIDARITÉ OU CHARITÉ

Jean-Philippe MILÉSY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi



Deux évènements ont mis l'accent sur une grave crise française, celle de la pauvreté.

Les difficultés des Restos du Cœur ne tiennent pas à une mauvaise gestion, ni même à l'inflation, mais à l'augmentation inquiétante des files de femmes et d'hommes qui, au-delà des chiffres exprimés en pourcentage, sont la réalité souffrants de la pauvreté en France.

Comme pour le Secours populaire, ce sont des bénéficiaires (si on peut employer le terme !) des minima sociaux, des chômeuses et des chômeurs, des étudiantes et des étudiants, mais aussi de plus en plus souvent des femmes et des hommes en emploi victimes de l'émiettement des temps de travail, des salaires bloqués, des sous-traitements multiples...

Le dernier baromètre du Secours populaire révèle que 18% des femmes et des hommes de ce pays vivent « à découvert » dans une précarité au quotidien qui ronge les existences. Et, paradoxalement, ces découverts, enrichissent des banques aux résultats insolents.

Car des richesses il y en a.

Je ne parle pas ici de ces petits millionnaires jetés en pâture sans beaucoup de sens, car nombreux le sont devenus par l'enchérissement de l'immobilier. Mais des vrais riches, ceux qu'analysait Monique Pinçon-Charlot et qui, de plus en plus, sont dans une connivence de plus en plus étroite avec les sphères du pouvoir.

La France s'enorgueillit, dit-on, de connaître l'homme le plus riche du monde, Bernard Arnault, et une des femmes les plus fortunées avec Françoise Bettencourt-Meyers-, tous les deux ayant construit leur fortune sur le luxe et les cosmétiques, les marchés du rêve.

Les entreprises du CAC 40 n'ont jamais distribué autant de dividendes entre aussi peu de bénéficiaires (pour le coup, le mot s'impose).

Mais la crise récente recèle un autre scandale.

Le gouvernement, dont les politiques conduisent aux progrès de la pauvreté au nom du soutien imperturbable à la compétitivité des entreprises et à leur valorisation boursière, se défausse et invite les grandes fortunes à « bailler quelques subsistances », aux pauvres.

La démocratie sociale qui devait garantir des salaires décents, des logements convenables, une alimentation saine, avec pour principe la solidarité et les droits, laisse place à la philanthropie moderne qui n'est que charité octroyée.

C'est dans ce contexte que le Secours Populaire Français organise, le 22 septembre, un nouveau Séminaire que j'aurai l'honneur d'animer, sur les questions de l'engagement et du don. Le sociologue Nicolas Duvoux et l'avocat Thierry Guillois y débattront avec des responsables du SPF. Ce séminaire, d'une grande actualité, est ouvert à toutes et tous (vendredi 22/09, 18h, 9-11 rue Froissart, 75003). ■

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne** de France-Inter est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

Emission animée par Dorothée BARBA.

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

Les services : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#)
- [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

L'équipe : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

> Vivre en coopération



La rédaction de cet ouvrage a été coordonnée par Timothée Duverger, chercheur, et Thierry Germain, expert, aux éditions de l'Aube en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès, la Confédération générale des Scop et des Scic et le Crédit Coopératif.

Ce livre rassemble les retours d'expérience de 25 coopératives issues de secteurs variés qui œuvrent dans notre territoire. Il permet de rendre visible la toile des coopératives au cœur des territoires, présentes dans toutes les dimensions du quotidien, et de donner à voir le projet qui les anime : entreprendre et incarner une autre manière de faire société et de participer dans l'entreprise. (Edition de l'Aube).

Cet ouvrage contribuera à nourrir la réflexion autour de ces enjeux.

La Fondation Jean Jaurès [organise une soirée débat autour du livre intitulée "Idées et réalités : vivre en coopération"](#) le 20 septembre, à partir de 18h30 à Paris.

> [En savoir plus](#)

> Liberté et responsabilité



La Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) publie une brochure intitulée « **Liberté et responsabilité. Éléments de dialogue essentiel** », issue d'une réflexion engagée sur la notion de « juste prix ».

Cette question du juste prix se pose en effet à chaque intervenant du processus de consommation. Et c'est donc légitimement que les coopératives de consommateurs s'interrogent sur le modèle économique de nos sociétés, un libéralisme tantôt encouragé, tantôt dénoncé pour ses excès et ses dangers. « *L'approche part de cet acte aussi banal qu'essentiel qu'est un achat de consommation, mais la réflexion qu'elle entraîne conduit aux rôles respectifs de la liberté et de la responsabilité dans nos sociétés.* »

En parallèle des travaux académiques, la FNCC livre les résultats d'une enquête sur la question de la responsabilité du consommateur et du citoyen. [Télécharger la brochure « Liberté et responsabilité » \[pdf\]](#)

Le rapport de recherche est disponible dans son intégralité sur demande auprès de mission@fncc.coop

> Séminaire du Secours Populaire Français



Le Secours Populaire organise un « Séminaire populaire » sur le thème : [« Quelle place pour le don aujourd'hui ? »](#) (Paris, 22 septembre 2023, [au siège de l'association](#)).

Le don est un élément qui structure la société. Ce séminaire s'inscrit dans la continuité du précédent sur l'engagement. Deux dimensions seront abordées : l'acte de donner (et de recevoir) ainsi que le rôle des acteurs qui interagissent (individus, État, associations, réseaux, organismes philanthropiques).

Liste des intervenants pressentis : Nicolas DUVOUX, Sociologue ; Julia CAGE, Economiste ; Thierry GUILLOIS, Avocat fiscaliste ; un/une bénévole du Secours populaire.

Animation : Jean-Philippe MILÉSY.

> Journée acteurs-chercheurs



Journée acteurs – chercheurs : [« Les réseaux en tête : enjeux et perspectives des têtes de réseau associatives »](#)
Université Paris Dauphine-PSL - Amphithéâtre 6 - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris

26 septembre 2023, de 09h15 à 17h15.

Contributions aux politiques publiques, ancrage territorial, innovation sociale, les têtes de réseau associatives agissent au travers de ces différents leviers en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Quels sont leurs défis et leurs enjeux pour faire face aux mutations contemporaines ?

Programme :

• Introduction Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement associatif et Philippe Eynaud, professeur en Science de Gestion IAE de Paris

- Têtes de réseaux et politiques publiques : un investissement tout en nuance Premier-ières intervenant-e-s mobilisé-e-s : Nicolas Brusadelli, enseignant chercheur - Curapp-ESS, Université de Picardie ; Anne-Claire Devoges, militante et professionnelle de l'éducation populaire, actuellement directrice de l'attractivité des métiers au sein d'Hexopée ; Julien Adda, directeur du Réseau Cocagne
- Les réseaux en quête d'horizontalité : s'ancrer dans les territoires et repenser les modes de structuration Premier-ières intervenant-e-s mobilisé-e-s : Claire Bizet, directrice du Mouvement associatif Hauts de France, Séraphin Elie, secrétaire général de la Fédération des Usagers de la Bicyclette
- Les têtes de réseau, un objet organisationnel spécifique > Premiers enseignements de recherche de l'université de Paris Dauphine et de l'IAE de Paris : Pierre Garaudrel, maître de conférences à l'IAE de Paris, Adrien Laurent, maître de conférences à l'Université de Paris Dauphine – PSL > Bilan des actions menées par Le Mouvement associatif sur la thématique : Marion Boinot, déléguée générale adjointe, Le Mouvement associatif
- Têtes de réseau et innovation sociale et territoriale Premier-ières intervenant-e-s mobilisé-e-s : Institut Godin (intervenant.e en cours d'identification) ; Vincent Clivio, Directeur du développement & de la vie associative, Familles Rurales
- Regard croisés sur les enseignements de la journée Un.e représentant.e de l'Institut Français du Monde Associatif ; Christophe Vernier, Secrétaire général de la Fondation du Crédit Coopératif

Durant cette journée, différentes tables-rondes mobilisant des représentant.e.s de têtes de réseau, des chercheurs et des acteurs publics auront vocation à éclairer ces sujets.

[> Je consulte le pre-programme](#)

> Fête de l'Humana



L'événement, organisé chaque année par le journal *L'Humanité*, donne rendez-vous les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 sur l'ancienne base aérienne 217 du Plessis-Pâté, en plein cœur de l'Essonne.

La Fête rassemble plus d'un demi-million de personnes. Ce rendez-vous traditionnel existe depuis 1930, à l'initiative de l'organe de presse fondé par Jean Jaurès.

Comme toujours, le festival propose un programme éclectique : de la musique, un village du livre, de nombreux spectacles d'arts vivants, des projections cinématographiques, des expositions artistiques sans oublier des débats, tables rondes et conférences.

« La 88ème Fête de l'Humanité, les 15, 16 et 17 septembre prochains, sera le prolongement de ce mouvement social, le rendez-vous de toutes celles et ceux qui s'opposent à ces projets de société inégalitaires, qui luttent et qui cherchent à construire une autre société fondée sur la justice sociale, le respect de l'humain et de la planète » a annoncé sur les réseaux sociaux Fabien Gay, Directeur de l'Humanité.

À nouveau, la Fête de l'Humanité accueillera de nombreux acteurs de l'Économie sociale et solidaire, en son village « Territoires solidaires ». Stands, rencontres et débats permettront aux festivaliers de découvrir la diversité de l'ESS et de rencontrer ses militants.

Samedi 16 septembre se dérouleront deux débats majeurs. À 10h30, Alain COHEUR, co-président d'ESS-Forum International, Jean-Louis LAVILLE, professeur au CNAM, co-auteur de « *La Fabrique de l'Émancipation* », Jérôme SADDIER, président d'ESS-France et Jean-Claude TUFFERI débattront autour de la dimension démocratique et émancipatrice de l'ESS. À 12h30, Jean-Paul BENOIT, président de la Fédération des Mutuelles de France, Éric CHENUT, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et Jean-Pascal LABILLE, secrétaire général des Mutualités socialistes belges évoqueront la question des effets du prix du médicament sur la protection sociale.

D'autres débats, notamment organisés par La Mutuelle Familiale, la MGEN, Max HAVELAAR, la Ligue des Droits de l'Homme, ponctueront ces trois journées.

> Débat de l'Observatoire des inégalités



À l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, l'Observatoire des inégalités organise un débat avec ses cofondateurs, Patrick SAVIDAN, philosophe et professeur en science politique à l'université Paris-Panthéon-Assas et Louis MAURIN, directeur de l'Observatoire. (27 septembre 2023, à 19 h, à la Cité de Refuge, 12 rue Cantagrel, Paris.

Cette manifestation est organisée en partenariat avec *Alternatives Economiques*, dans le cadre de la [Semaine de l'égalité de l'Observatoire des inégalités](#) (23 au 30 septembre 2023)

> Info : urlz.fr/nigz

> Présentation du rapport sur l'état des services publics



Plus d'une centaine d'agents publics, de chercheurs et chercheuses, de représentant.es syndicaux travaillent, autour du [Collectif Nos services publics](#), sur un ambitieux rapport sur l'état des services publics. Ce rapport retrace les transformations des services publics de santé, d'éducation, de transports, de justice et de sécurité, leur fonctionnement et les finances publiques, sur les dix à quarante dernières années. Il part d'un angle nouveau, aujourd'hui peu présent dans le débat public et pourtant essentiel : **comprendre d'abord l'évolution des besoins de la population** et analyser ensuite comment se transforment les modalités de sa prise en charge par la puissance publique. Ce travail vise à permettre un débat large sur ce sujet, sur le diagnostic nécessaire à toute réflexion en termes de "propositions". "Partir

des besoins" vise en outre à remettre au cœur du débat la question des objectifs des services publics, trop souvent oubliés y compris dans la conduite des politiques publiques.

Le rapport sera présenté et mis en débat à plusieurs occasions lors de ce semestre. La première grande présentation publique aura lieu à l'**Assemblée nationale le mardi 26 septembre de 18h30 à 21h**, en présence d'invité.e.s de premier plan, élu-es, représentant-es syndicales, chercheurs et chercheuses. L'ancien ministre de la fonction publique et "fondateur" du statut de 1983, Anicet LE PORS, conclura les échanges.

Les inscriptions sont ouvertes. Les capacités de la salle étant limitées à 250 places, il est recommandé de s'inscrire.

[Je m'inscris à la présentation du rapport à l'Assemblée nationale du 26 septembre 2023 à 18h30](#)

> Appels à projets

• [Jusqu'au 29 septembre 2023](#)

17e édition du Prix de l'entrepreneur environnemental et social du Boston Consulting Group (BCG)

Le Boston Consulting Group (BCG) lance son appel à projets pour l'édition 2024 de son Prix de l'Entrepreneur Environnemental et Social (PEES). Les entrepreneurs sociaux ont jusqu'au 29 septembre 2023 pour candidater sur la plateforme et bénéficier d'un accompagnement au changement d'échelle.

> [En savoir plus](#)

• [Jusqu'au 23 octobre 2023](#)

Un appel à projets pour soutenir les formes émergentes de tourisme

Le fonds Tourisme Durable de l'ADEME lance un appel à projets dédié aux formes émergentes de tourisme. À la clé, des subventions à l'investissement et à l'ingénierie dans le développement d'offres touristiques durables émergentes, conçues dans une démarche de slow tourisme ou d'écotourisme.

> [Participer à l'appel à projet](#)

> Appel à communications

• **Gouvernance et imputabilité (Gouvernabilité) des valeurs multiples des corporations municipales**



Appel à communications pour [la Revue Internationale de Gestion du Secteur Public](#)

Des sociétés municipales (MC) ont été créées dans différentes parties du monde pour fournir des services publics locaux (tels que les infrastructures, les services publics, l'éducation, les soins de santé, les services culturels et sociaux) sous l'influence des doctrines du nouveau management public (NMP) et des doctrines néolibérales associées. idéologies (Thynne, 1994 ; Grossi et Reichard, 2008). Leur nature organisationnelle hybride implique que leur gouvernance est imprégnée d'une multiplicité de valeurs. (...)

Sujets intéressants mais ne se limitant pas aux questions suivantes :

- Comment pouvons-nous conceptualiser, évaluer et mesurer les multiples valeurs et performances des MC ?
- Comment des valeurs multiples façonnent-elles les pratiques de gouvernance et de responsabilisation, et inversement, dans les pays membres ?
- Comment les pratiques de gouvernance et de responsabilisation visent-elles à faire face à la multiplicité des valeurs dans les pays membres ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils garantir que les valeurs sociétales et publiques ainsi que la création de valeur soient protégées ?
- Comment les acteurs de l'entreprise (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les auditeurs, les contrôleurs, les responsables de la RSE, etc.) travaillent-ils pour créer des pratiques de gouvernance et de responsabilité dans les pays membres ? Comment est-il possible de protéger les valeurs publiques dans un contexte où les valeurs et les acteurs sont multiples ?
- Comment les citoyens et autres parties prenantes peuvent-ils être impliqués pour créer des pratiques de gouvernance participative et de responsabilisation dans les pays membres ?
- Quels sont les effets de l'hybridité des MC sur la création de valeur et les formes de pratiques comptables et de responsabilisation ?

Numéro spécial Atelier CIRIEC en ligne.

Les éditeurs invités animeront un **atelier CIRIEC en ligne, les 21 et 22 septembre 2023**, au cours duquel les auteurs auront l'occasion de présenter et d'obtenir des commentaires sur leurs recherches.

Délais clés :

- Date d'ouverture des soumissions des manuscrits : 08/01/2024
- Date limite de soumission des manuscrits : 31/05/2024

> Plus d'infos : [ICI](#)

> Le mois de l'ESS



Une édition 2023 placée sous le signe de l'engagement.

En novembre prochain, les acteurs de l'ESS se donneront, comme chaque année, rendez-vous pour mettre en avant leur activité à travers de nombreuses manifestations organisées sur l'ensemble du territoire à l'occasion du **Mois de l'ESS**. Objectif : mettre en lumière les savoir-faire des femmes et hommes qui se mobilisent dans les territoires pour porter, accompagner, présenter et faire connaître l'ESS au plus grand nombre.

Après une édition 2022 placée sous le signe de la responsabilité territoriale et de l'ancrage local des structures de l'ESS, le millésime 2023 du Mois de l'ESS fera la part belle à l'engagement. Ce fil rouge animera les manifestations attendues partout sur le territoire pour mettre les initiatives porteuses de

solutions à l'honneur, que ce soit dans les domaines de la transition écologique, du bien vieillir, de l'accès aux droits ou de la relocalisation d'activités économiques.

Porté par les Conseils Régionaux de l'ESS dans chaque région de France, avec l'appui de ESS France, le Mois de l'ESS sera ponctué par de nombreux événements organisés par les acteurs et actrices de l'ESS afin d'illustrer le potentiel de l'ESS à transformer la société au quotidien. Au programme : expositions, festivals, tables rondes, journées portes ouvertes, forums, offres de formation, projections, etc.

Les organisateurs souhaitant participer au Mois de l'ESS peuvent dès maintenant référencer leur événement en se rendant sur le site Internet du Mois de l'ESS.

Les événements référencés pourront s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes : consommation, finance solidaire, égalité femmes-hommes, culture, éducation, entrepreneuriat, emploi, insertion, transition écologique, santé, social, handicap ou encore sport.

Pour rappel, la cuvée 2022 du Mois de l'ESS avait été ponctuée par pas moins de 1850 événements mobilisant plus de 395 000 personnes à travers le pays.

De nombreux temps forts

Fresque sur le climat à Brest, atelier de création d'une coopérative à Toulouse, conférence sur les habitats participatifs à Besançon ou encore ciné-débat autour de la coopération à Reims, de nombreux temps forts viendront rythmer le Mois de l'ESS. À commencer par la remise des **Prix nationaux de l'ESS 2023**, qui lancera le Mois de l'ESS le 6 novembre 2023, de 16h30 à 19h, à Paris.

Le programme de cette édition sera marqué par d'autres temps forts :

- la **16ème Semaine de la finance solidaire**, du 13 au 20 novembre ;
- le **Festival des solidarités**, du 17 novembre au 3 décembre ;
- la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)**, du 18 au 26 novembre ;
- la **8ème édition des Journées de l'Économie Autrement**, les 24 et 25 novembre, auxquelles l'Avise participera le 24 novembre dans le cadre d'une table-ronde intitulée « Impact social et environnemental : comment valoriser ce qui compte vraiment ? ».

Informations pratiques

> Pour tout savoir sur la 16ème édition du Mois de l'ESS, rendez-vous sur [ce site internet](#).

> Pour consulter les événements organisés dans le cadre du mois de l'ESS, [cliquez ici](#).

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

...

la Lettre du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr